

Avis voté en plénière du 10 novembre 2015

Les filières lin et chanvre au cœur des matériaux biosourcés émergents

Déclaration du groupe de la CFDT

L'avis qui nous est soumis aujourd'hui présente une originalité que la CFDT veut mettre en exergue.

Ces travaux s'inscrivent dans la continuité de deux avis adoptés par notre instance - *Transitions vers une industrie économe en matières premières* et *Le biomimétisme : s'inspirer de la nature pour innover durablement* - avec en toile de fond la préservation de la nature.

Son originalité est d'ouvrir une porte sur le monde de demain, en mettant en perspective de nouvelles techniques industrielles durables.

Il contribue à définir le nouveau modèle de développement que le CESE appelle de ses vœux depuis le début de cette mandature, mais pour lequel chacun donne une définition différente.

Il exhorte à anticiper les évolutions qui se dessinent, afin de favoriser le développement économique de filières que l'on pourrait qualifier de nobles car respectueuses de l'environnement et créatrices d'emplois.

Il appelle à considérer l'innovation comme un facteur de progrès. Pour la CFDT l'innovation est aussi un facteur de compétitivité, créateur d'emplois de qualité.

Il invite à explorer les perspectives qu'offrent l'ensemble des biomatériaux et la chimie du végétal.

Il incite à mesurer les conditions du développement de nouveaux modes de production et de consommation et d'acceptation des changements de comportement ce qui conduirait une majorité de citoyens à considérer autrement la nature.

Il encourage enfin le CESE à considérer les trois piliers du développement durable, l'économie, le social et l'environnement, de manière équitable et à dessiner les contours de la société de demain.

La CFDT a voté sans aucune réserve l'avis, puisque les recommandations proposées sont pertinentes et cohérentes.